

REGLEMENT de FONCTIONNEMENT DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS « CABRIOLES »

PRESENTATION

Le Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP) est géré la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord.

Il se situe dans la maison petite enfance Cabrioles de Montbron avec le Relais Assistantes Maternelles et la halte-garderie.

Le lieu d'accueil enfants/parents accueille **les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte** (parent, grands-parents, ...) résidant sur la communauté de communes.

Cet accueil est gratuit.

FONCTIONNEMENT

Le lieu d'accueil enfants/parents est ouvert **le mardi de 9h à 11h30**. Les parents peuvent y venir le temps qu'ils le souhaitent.

L'accueil respecte l'anonymat des visiteurs. C'est un lieu neutre où chacun peut s'exprimer et où la confidentialité est de rigueur. La discrétion de tous est demandée sur ce qui s'y passe. Les valeurs essentielles de ce lieu sont la tolérance mutuelle et le respect de chacun, ces valeurs devront être respectées par tous.

L'adulte doit rester avec l'enfant qu'il accompagne pendant toute la durée de la visite, l'enfant reste sous sa responsabilité.

Afin de préserver le confort des plus petits, les séances regrouperont au maximum 8 enfants.

La capacité d'accueil étant limitée, **le nombre d'accompagnant de l'enfant sera de 2 personnes maximum.**

L'accueil est fait par 2 professionnelles de la petite enfance.

Les enfants sont sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne, toutefois les accueillantes, garantes du bon fonctionnement du lieu, pourront être amenées à faire respecter les règles en cas de non-intervention des parents.

Sauf exception, le lieu d'accueil enfants/parents sera fermé les 3 premières semaines d'août, pendant les vacances de Noël et une semaine en avril.

Les adultes sont invités à suivre le cheminement des enfants dans les différents espaces de la salle, ils participent ainsi plus facilement aux jeux des enfants.

Des intervenants extérieurs pourront être sollicités ponctuellement dans le cadre de projets spécifiques (conte, spectacle...). De même, des acteurs locaux pourront intervenir pour animer des ateliers.

Les livres ou magazines pour adultes peuvent être empruntés pour une semaine gratuitement.

Sur la demande des parents, des réunions à thème sur le développement de l'enfant pourront être organisées avec la participation d'un intervenant extérieur afin d'échanger sur les préoccupations que nous pouvons avoir en tant que parents.

OBJECTIFS

Ce lieu n'est pas un atelier d'animation mais bien un lieu d'écoute, d'échanges et de rencontres.

Les parents et leurs enfants sont acteurs et s'approprient ce qui est à leur disposition. L'objectif premier est de permettre au parent de « prendre le temps avec son enfant », de partager ses jeux, de l'écouter. Ce lieu permettra aussi de :

1) Accompagner la séparation et favoriser la socialisation des enfants

L'enfant pourra rencontrer dans ce lieu d'autres enfants et ainsi faire l'apprentissage de la vie en groupe. Par la fréquentation des autres enfants et le respect des règles de vie du lieu, l'enfant se familiarisera avec la vie en groupe et expérimentera petit à petit son autonomie vis-à-vis de ses parents.

2) Soutenir la fonction parentale

[Permettre l'expression des parents sur leurs préoccupations, avoir à leur disposition des professionnelles à leur écoute qui peuvent les accompagner dans une réflexion concernant la relation à leur enfant.

[Favoriser les échanges parents/enfants par la verbalisation

[Apporter des informations par des livres, articles à leur disposition

[Implication, participation des parents par des propositions d'activités, des suggestions

3) Permettre des échanges entre parents

[Rompre l'isolement de certains parents et développer le lien social entre parents par la rencontre, les échanges, la discussion.

[Faciliter l'intégration des familles dans le tissu social local et notamment être attentif à l'accueil des familles étrangères.

REGLES DE VIE

L'adulte devra emmener tout le nécessaire de l'enfant (couche, coton, lait...). Une salle à langer est à la disposition de chacun.

Pour la bonne marche du groupe, quelques règles sont mises en place :

→ Un coin est réservé aux bébés, les plus grands y ont accès en respectant les plus petits

→ La parole sera privilégiée pour poser les interdictions aux enfants de l'adulte doit intervenir pour signifier l'interdiction de certains actes.

→ Pour des raisons d'hygiène, nous demandons aux familles et enfants de se déchausser avant d'entrer dans la salle

→ En fin de séance, les adultes et les enfants sont invités à participer au rangement des jouets

→ Pour la tranquillité de tous, le téléphone portable devra rester dans le couloir ou la panier dédiée à cet effet.

Ces règles seront prioritairement expliquées par les parents, toutefois, les accueillantes seront dans l'obligation d'intervenir auprès d'un enfant dont le comportement gênerait la vie du groupe.

Ce règlement pourra faire l'objet de discussion.